

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques: Ancien français (2PR1003)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|--|-----------------|-----------------|--------------|
| Pilier B A - linguistique historique et dialectologie galloromane | TP: 1 ph | Voir ci-dessous | 3 |
| Pilier B A - littérature française | TP: 1 ph | Voir ci-dessous | 3 |
| Pilier principal B A - langue et littérature françaises | TP: 1 ph | Voir ci-dessous | 3 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Joanna Pauchard (assistante-doctorante du prof. Alain Corbellari, bureau 3.N.02)

Contenu

Approfondissement des connaissances linguistiques délivrées par le cours "Éléments d'ancien français":

- détail de la phonétique diachronique du français (du latin classique au XVe siècle)
- déclinaisons, conjugaisons, syntaxe essentielle (XIe-XIIIe siècles)
- familiarisation avec les outils servant à l'étude du français médiéval (ouvrages lexicographiques, grammaires, études de morphologie et de phonétique diachronique).

Forme de l'évaluation

Contrôle continu sous forme de trois courts devoirs de morphologie et de phonétique à réaliser à la maison pendant l'année (lors de la semaine de lecture, pendant l'intersemestre d'hiver ainsi que pendant la semaine de vacances de Pâques). Un quatrième contrôle écrit, comptant pour la majorité de la note sera à réaliser en fin d'année.

Tous ces contrôles sont constitués de questions de phonétique diachronique (par ex. des évolutions phonétiques), de morphologie (par ex. des déclinaisons et des conjugaisons) et de syntaxe (par ex. des analyses morpho-syntaxiques) ainsi que de traduction –. Les documents distribués pendant le semestre sont autorisés pour chacun de ces contrôles. Le cas échéant, le rattrapage est de même forme.

L'ensemble de ce qui aura été vu au cours de l'enseignement, les supports écrits délivrés au cours de l'enseignement, ainsi que le polycopié "Cours de phonétique historique" (à savoir le support du cours "Éléments d'ancien français") et les ouvrages de Claude Thomasset et Geneviève Hasenohr (voir ci-dessous) forment la matière examinable.

La date de la première tentative et, le cas échéant, celle de la deuxième sont à fixer d'entente avec les étudiants.

Documentation

Matière pour examen:

- THOMASSET, Claude ; UELTSCHI, Karin, Pour lire l'ancien français, Paris: Nathan.
- HASENOHR, Geneviève, Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage, Paris: Sedes, coll. "Moyen Âge", 2003 (version à la bibliothèque de la FLSH: RAYNAUD DE LAGE, Guy, Introduction à l'ancien français, nouvelle édition par Geneviève Hasenohr, 1990).

En complément:

- BOUET, Pierre; CONSO Danielle; KERLOUEGAN, François, Initiation au système de la langue latine. Du latin classique aux langues romanes (1er siècle avant J.-C. - VIIIe siècle après J.-C.), Paris: Nathan, coll. "Nathan-Université", 1975.
- ZINK, Gaston, Morphologie du français médiéval, Paris: PUF coll. "Linguistique nouvelle", 2000.
- ZINK, Gaston, Phonétique historique du français, Paris: PUF, coll. "Quadrige manuels", 2013.

Pré-requis

Aucun prérequis n'est officiellement exigé pour cet enseignement. Néanmoins, puisqu'il est conçu en association avec le cours "Cours de méthode en ancien français", il est préférable qu'il soit suivi parallèlement ou après ledit cours.

L'enseignement ne suppose aucune connaissance préalable de l'ancien français; mais, parce qu'il vise l'apprentissage de la grammaire d'une langue proche du français moderne, les étudiants doivent maîtriser les notions grammaticales essentielles de ce dernier et être capables de mener une analyse grammaticale.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques: Ancien français (2PR1003)

Forme de l'enseignement

L'enseignement comporte une importante part théorique, mais fait place autant que possible à des exercices.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Ordonner les principales évolutions phonétiques du latin et du français
- Décrire les bases du système morpho-syntaxique de l'ancien français
- Développer l'évolution phonétique détaillée d'un mot depuis le latin jusqu'au français contemporain
- Produire l'analyse morpho-syntaxique d'énoncés en ancien français
- Observer la variation linguistique de l'ancien français à partir de la modélisation réductrice de son état phonétique et morpho-syntaxique
- Défendre des hypothèses explicatives sur certains aspects de l'évolution phonétique ou du système morpho-syntaxique
- Formuler les grandes lignes de l'évolution phonétique et une modélisation phonétique et morpho-syntaxique simple de l'ancien français
- Présenter les différences et similitudes importantes entre l'ancien français et le français moderne/contemporain
- Synthétiser les informations des manuels et des études spécialisées
- Comparer des explications différentes de certains aspects de l'évolution phonétique ou du système morpho-syntaxique

Compétences transférables

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes